

22 janvier 2021

Davies accueille Marie-France Dompierre à titre d'associée au sein du groupe de Différends en matière de fiscalité

Nous avons le plaisir d'annoncer que Marie-France Dompierre a joint les rangs de Davies en tant qu'associée au sein du groupe montréalais de Différends en matière de fiscalité.

Depuis plus de dix ans, Marie-France aide les entreprises et les particuliers à éviter, à gérer et à résoudre des litiges fiscaux de tous ordres. Ayant été procureure au ministère de la Justice, puis avocate plaidante en litiges fiscaux de pratique privée, elle jouit d'une connaissance approfondie du droit fiscal et des rouages de l'Agence du revenu du Canada. Ses habiletés exceptionnelles en plaidoirie lui permettront de bien servir sa clientèle à toutes les étapes du processus, de la vérification jusqu'au procès.

Les compétences uniques de Marie-France relèveront encore d'un cran l'expertise déjà très élevée de notre équipe de litiges fiscaux et permettront à nos clients de divers secteurs d'obtenir gain de cause en matière de fiscalité.

À la fois très active et respectée dans le milieu de la fiscalité au Canada, Marie-France est vice-présidente du groupe de pratique en litige fiscal de la Société des plaideurs, membre fondatrice du comité de litige fiscal de la Fondation canadienne de fiscalité et membre du comité sur la fiscalité du Barreau du Québec.